

INFO- CHARTE FORESTIERE DU PARC

N°6- Juin 2019 (1^{er} semestre 2019)

A l'AGENDA : « retour d'expérience sur un chantier Breizh Forêt Bois »
Réunion forestière CNPF, SCRIGNAC, le 4 décembre 2019



Ces 6 derniers mois ont été cruciaux pour la réalisation du Plan d'action.

Une réunion publique a regroupé 50 propriétaires, suivie de plusieurs rendez-vous.

Trois sessions «Rencontres avec les élus locaux » ont intéressé une trentaine de personnes.

Enfin, 7 membres du COPIL CFT ont participé au voyage d'étude dans le Parc du Morvan.

A noter le départ de Marc Pasqualini, référent CFT à l'ONF, remplacé dans cette mission par Laurent Pioline.

Tableau synthétique des actions engagées (référence plan d'action en ligne sur <http://www.pnr-armorique.fr/Agir/Soutenir-l-economie-durable/La-Charte-Forestiere-du-Parc-d-Armorique> OU [cliquer ici](#))

Action 2-Améliorer les peuplements feuillus ou mixtes	Contacts pris avec propriétaires pouvant être concernés suite à l'étude cartographique préalable : 163 courriers, 32 demandes d'information en retour, 14 visites de terrain-diagnostics, pas de projet d'amélioration identifié	Pilotage ABIBOIS, animation CRPF
Action 3- Expérimenter pour lever les obstacles fonciers	Malgré des difficultés pour repérer des propriétaires disposés à vendre du foncier non agricole et non boisé, 2 initiatives acquisition/échange accompagnées dans le cadre CFT sont en cours	Pilotage PNRA, partenariat EPF (Etablissement Public foncier de Bretagne)
Action 4 et 5- Mobiliser les propriétaires pour le renouvellement des boisements et susciter la plantation de nouveaux boisements	RV presse et Réunion publique à Plouneour-Menezle 13 mai (50 participants) Suite à cette réunion, 24 personnes ont souhaité avoir un diagnostic de leurs parcelles. 12 personnes ont été contactées et/ou rencontrées, pour un potentiel de boisement d'environ 27 ha. Les autres propriétaires seront contactés dans les prochains mois.	Pilotage et animation par le CRPF Bretagne (Marine Bouvier et Antoine Chabot)
Action 6- Améliorer l'intégration paysagère des boisements	Sujet principal du déplacement dans le PNR du Morvan les 25 et 26 juin, auquel ont participé 7 représentants/techniciens d'organismes du COPIL (PNRA, CNPF, CETEF, Koad an Arvorig)	Pilotage CNPF avec appui technique PNRA Voir zoom ci après
Action 7- Construire un code des bonnes pratiques chantiers forestiers	Sujet à l'ordre du jour de la 1 ^{ère} « rencontre avec les élus locaux » le 28 mars à La Feuillée. Question récurrente abordée aussi lors de la 3 ^{ème} session et au cours du voyage d'étude dans le Morvan. Document de synthèse en cours de rédaction.	Pilotage PNRA avec appui technique CNPF et ABIBOIS
Action 8-Participer localement à la structuration d'une filière locale bois d'œuvre	La 2 ^{ème} « Rencontre avec les élus locaux » (session du 26 avril au Cloître St Thégonnec) a réuni des artisans locaux (menuisier-charpentier) et des maires-conseillers municipaux autour des réalisations possibles en bois local. Publication de la plaquette « réaliser des ouvrages publics en bois local avec les artisans du territoire »	Pilotage PNRA, en lien avec le collectif « Koad An Arvorig » et le Pays COB.
Action 9-Informer et former les professionnels et les propriétaires	Suite à la consultation du COPIL en 2018, les porteurs du Référentiel Forestier Régional (CNPF, ONF, CETEF, Chambre Agriculture) ont pris acte des propositions- souhaits des partenaires CFT : -projet d'étude concernant les peuplements mélangés dans le cadre du projet LIFE Breizh Hin porté par la Région Bretagne -installation d'essais comparatifs de différentes techniques de travail du sol avant plantation (à partir de l'hiver prochain) - à partir des résultats de l'étude climatique demandée par le CRPF à MétéoFrance, un focus sur le Centre Ouest Bretagne sera réalisé.	Compte rendu CNPF réunion Etude « le douglas en Bretagne »
		 

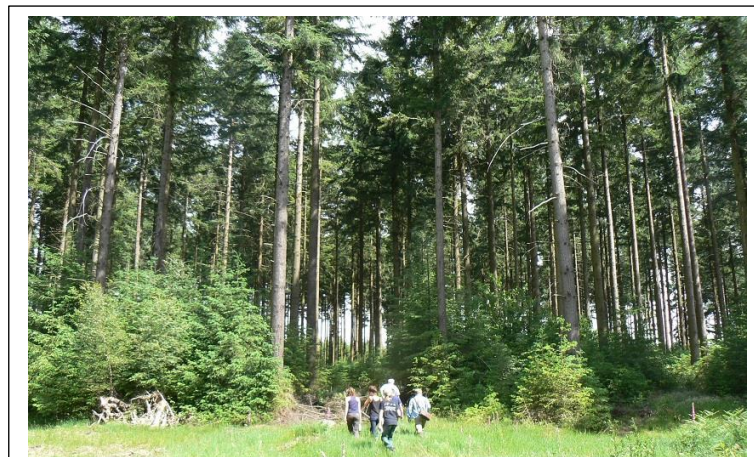
Action 10- Informer les divers publics	Outre les 2 sessions mentionnées ci-dessus, la 3 ^{ème} « rencontre avec les élus locaux », le 19 juin à Saint-Rivoal a permis de faire le point avec l'appui de la DDTM, sur les réglementations en matière de gestion, aménagement forestier, coupe, boisement, reboisement, défrichement. Plaquette synthèse en cours de rédaction	Pilotage PNRA
Action 13- synergie de l'action publique	Le nouveau programme BFB est opérationnel. Il tient compte de quelques remarques formulées par les partenaires de la CFT : simplification des critères (choix-mélange d'espèce) pour les petits projets, meilleure prise en compte de contexte environnemental, possibilité de cofinancer des travaux de restauration écologique associés. Participation du PNRA au suivi du projet « bois-forêt-territoire » du Pays de Brest	Portage : région Bretagne Etude- Diagnostic « Pays de Brest » : en cours ABIBOIS
Action 14- gouvernance	Diffusion du CR du COPIL du 5 décembre 2018 Réunions de l'équipe technique projet les 15 janvier, 4 juin	Prochain COPIL : automne 2019

Zoom sur...

VOYAGE D'ETUDE DANS LE MORVAN [\(compte rendu en ligne\)](#)



Schéma de desserte et routes « stratégiques » : Les routes stratégiques sont des voies communales ou départementales proposées pour le transport des bois, vers les scieries, dans le but de renforcer ces voies si nécessaire, de contourner les hameaux, et d'éviter des dégradations ailleurs : 210 km sont ainsi identifiés (soit 13,5% du réseau routier). Les travaux éventuels de consolidation sur voies communales sont pris en charge à 80% par des crédits européens et départementaux.



La gestion irrégulière de futaie de Douglas est peu à peu mise en place par des propriétaires volontaires, y compris sur des petites parcelles replantées: Le SRGS de Bourgogne autorise les coupes rases de douglas à partir de 40 ans. Toutefois, le douglas ne commence à restituer ce qu'il a prélevé dans le sol qu'à partir de 60 ans (étude INRA). C'est donc pour des raisons de production à long terme, de conservation des sols et d'intégration paysagère que ces pratiques se développent.



Nombreux sont les sites où la forêt et sa valorisation s'inscrivent dans des périmètres protégés : Natura 2000, Site Classé, Monuments Historiques, périmètre archéologique (Mont Beuvray). Le CRPF y encourage l'élaboration de Plans Simples de Gestion individuels ou concertés (entre « petits propriétaires), prenant en compte des « annexes vertes » au Schéma Régional de Gestion Sylvicole, déclinées selon chaque problématique (biodiversité, mais aussi paysage, site historique classé...). Un PSG peut alors être agréé par le CRPF au titre de ces annexes vertes, les procédures et délais administratifs se trouvent alors considérablement réduits pour les propriétaires. Les interventions sylvicoles se font ainsi plus facilement.

